



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 17 octobre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h15

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard

C.C.V.M : BERGER Joël ; MORALES Roland

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; MAURICE Yves ; RUTKOWSKI Serge

C.C.L.L : PROST Jean-Paul

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice

Mandataires : GALLIOU Françoise ; FIETIER Vincent ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; THIEBAUT Catherine ; JAVAUX Thomas

Objet : Création d'abris de stockage : filière pneumatiques

CREATION D'ABRIS DE STOCKAGE : FILIERE PNEUMATIQUES

Rapporteur : Monsieur Pascal DUCHEZEAU, Vice-Président

La filière « pneumatiques » rencontre des difficultés, notamment la présence d'eau dans les pneumatiques stockés à l'air libre sur l'ensemble des déchetteries, à l'exception des déchetteries de Besançon-Tilleroyes et Thise-Chalezeule, où ils sont stockés en benne de 30 m³.

Face à cette présence d'eau dans les pneumatiques, ALIAPUR, organisme en charge de la collecte et du traitement, a déclaré plusieurs gisements comme non-conformes et n'a pas effectué les collectes ; à ce jour, certaines déchetteries ont un stock de plusieurs centaines de pneumatiques usagés ; ce qui engendre des risques pour la sécurité et pour l'environnement.

Suite à une réunion de travail avec ALIAPUR, la décision de couvrir provisoirement les pneumatiques avec une bâche a été mise en place, mais n'est pas pérenne.

De plus, les bennes en place sur les deux déchetteries bisontines ne sont pas conformes aux attentes d'ALIAPUR ; leur proposition d'équiper les sites de bennes à toit fixe est incompatible avec les règles de sécurité en vigueur sur nos installations. Ces deux sites repasseront donc en collecte manuelle avec un stockage à même le sol.

Il est retenu la création, sur chaque site, d'un abri spécifique pour les pneumatiques ; leur dimensionnement dépendra du gisement 2016 et du nombre de collectes estimé (sur la base de 200 ou 400 pneumatiques par collecte selon les sites).

Ces abris seront en acier galvanisé, avec un bardage sur le toit, l'arrière et les 2 côtés.

Le budget estimatif global est de 60 800,00 € HT.

Les crédits ont été ouverts au budget 2017 et feront l'objet d'un engagement, le cas échéant, sur la base de la présente estimation.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la réalisation, sur chaque déchetterie, d'un abri spécifique pour les pneumatiques

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

